



STRATEGIE
DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES
DANS LE CADRE DE LA
TABLE RONDE DES BAILLEURS POUR LE
FINANCEMENT DE LA STRATEGIE DE PRESERVATION, DE
REHABILITATION ET D'EXTENSION DES FORETS (SPREF)

Idelphonse AFFOGBOLO
Consultant Stratégie Financière

13 Janvier 2020

SOMMAIRE

I. Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources	3
II. Sources de Financement Potentielles.....	3
II.1 Fonds climatiques et environnementaux	3
II.2 Banques et agences de développement multilatérales.....	4
II.3 Opérateurs et investisseurs privés des filières bois et agro-industrielles.....	6
III. Implémentation de la stratégie de mobilisation des ressources	7
III.1 Assistance à la structuration et au montage de projet éligibles aux instruments financiers de la finance verte	7
III.2 Réalisation de supports de transaction et approche des sources de financement.....	7
III.3 Communication institutionnelle et sensibilisation autour de la thématique de la forêt ivoirienne	8
III.4 Confirmation des contributions budgétaires nationales à la SPREF8	

I. Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources

Cette note a pour objet de présenter les diligences effectuées par M. Idelphonse AFFOGBOLO en tant que Consultant Individuel (ci-après le « Prestataire ») dans le cadre de sa mission (pour le compte du PNUD) d'assistance au MINEF à la structuration de projets et à la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation de la stratégie forestière nationale.

Pour rappel, les ressources à mobiliser s'élevaient selon les estimations à 616 Milliards FCFA couvrant la période 2021-2030. Il est important de souligner que cet important objectif de mobilisation, le premier du genre pour le secteur de la forêt, constitue un challenge pour un ministère des eaux et forêts et l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le Prestataire accentuera ses efforts dans la recherche de financements à conditions compatibles avec la politique d'endettement nationale, soit des emprunts souverains à taux concessionnels, des donations, des emprunts obligataires internationaux de même que des opportunités de financement compétitives pour le secteur privé.

Pour répondre aux particularités du financement des investissements forestiers, le Prestataire procédera à l'identification, l'approche et la sécurisation de financements auprès de diverses entités actives en Afrique et résolument engagées autour des thématiques du climat et de la forêt. Une Table Ronde des bailleurs sera organisée à la fin du premier trimestre ou cours de laquelle les potentiels bailleurs sensibilisés seront invités à réaliser des annonces de financement indicatifs ou d'enveloppe de financement à destination de la Côte d'Ivoire, insufflant ainsi une nouvelle dynamique pour la préservation et l'extension des forêts ivoiriennes.

Dans cette optique, le Prestataire contribuera à la révision de la structure globale de financement initiale proposée par le MINEF dans la matrice d'actions de la SPREF.

II. Sources de Financement Potentielles

II.1 Fonds Climatiques et Environnementaux

Ces institutions multilatérales proposent des financements visant à soutenir les pays dans leurs efforts de réduction d'émission de gaz à effet de serre à travers l'accompagnement de projets à fort potentiel de mitigation et d'adaptation. Les instruments financiers proposés comprennent des dons non remboursables ou remboursables, des garanties, des prêts subordonnés, dettes senior, etc. En Côte d'Ivoire, les principaux fonds actifs comprennent le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Présent en Côte d'Ivoire depuis 2016, le Fonds Vert pour le Climat (FVC) représente une opportunité majeure de financement pour la SPREF vu la priorité accordée par le Fonds aux secteurs de l'agriculture, la foresterie, l'énergie et le transport. Toutefois, les processus de

soumission de projets requièrent une technicité élevée, un niveau de préparation national et principalement l'existence d'un document pays de programmation des investissements.

A ce propos, les travaux et ateliers entrepris par le Ministère de l'Environnement et le FVC devraient aboutir à l'élaboration du programme pays nécessaire à l'opérationnalisation des financements en faveur des projets approuvés.

Le Prestataire ciblera des entretiens avec le Point Focal du FVC afin d'évaluer le degré d'intégration des projets de la SPREF avec le document pays de même que l'alignement des objectifs des projets avec ceux du FVC. A l'issue de ces entrevues, le Prestataire intégrera le FVC en amont dans les discussions afin de structurer une ou des requêtes de financement portant sur un portefeuille d'activités éligibles.

Point d'Etape FVC :

- *Une note de concept a été élaborée*
- *Une réunion de travail a eu lieu à Madrid lors de la COP 25*
- *Un nouveau document sera préparé SAP sera présenté début février*
- *Des discussions auront lieu à Abidjan lors de la visite de travail du Directeur Exécutif du GCF*

II.2 Banques et agences de développement multilatérales

Banque Européenne d'Investissement (BEI) : La Banque Européenne d'Investissement, présente en Côte d'Ivoire à travers son bureau de représentation, est très engagée dans le financement de l'action pour le climat (90,5 milliards d'EUR investis sur la période 2011-2015). Elle soutient des projets liés aux énergies renouvelables et aux combustibles de transition, aux transports durables, à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, à l'eau et à la foresterie. Le secteur de la foresterie a été reconnu par la BEI comme un catalyseur de la mise en œuvre des nombreuses politiques de l'Union Européenne. Sur la période 2011-2015, la BEI a apporté un appui de près de 4,5 milliards EUR aux projets forestiers.

Les instruments financiers proposés par la BEI se caractérisent par leurs conditions favorables et adaptées aux investissements forestiers (longue maturité allant jusqu'à 30 ans, taux d'intérêts compétitifs, assistance technique, etc.) tant pour le secteur public et privé.

Au regard de ces aspects, la BEI sera retenue par le Prestataire comme source de financement prioritaire dans la stratégie de mobilisation de ressources pour la SPREF.

Point d'Etape BEI :

- *Transmission d'une requête de financement du MINEF à la BEI sur un portefeuille de projets de reboisement en milieu rural*
- *Rencontre avec la Chef de Représentation pour l'Afrique de l'Ouest (Mme Jane Feehan)*
- *Retour favorable de la BEI par voie de courrier donnant des précisions sur les modalités d'intervention, les instruments financiers envisageables ainsi que le processus d'instruction de la requête.*

Banque Africaine de Développement (BAD) : La Banque Africaine de Développement bénéficie d'une expérience notable dans le secteur des investissements climatiques grâce à sa participation à de nombreuses initiatives soit en tant qu'agence d'exécution (Fonds d'Investissement Climatiques-FIC en 2008), soit en tant qu'initiateur principal (Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique en 2014, African Alliance for Climate Change en 2018) ou en tant que participant ou entité accrédité de mise en œuvre de projets (Fonds Vert pour le Climat en 2011). En octobre 2015, le Président de la BAD annonçait des objectifs de financements climatiques pour 2020 à hauteur de 5 milliards par an.

Point d'étape BAD :

- *Transmission d'une requête de financement du MINEF à la BEI sur un portefeuille de projets de reboisement en domaine rural*
- *Rencontre avec le chef de la Division Environnement et Agriculture*
- *Recommandations/Observations reçues : Une requête de financement doit parvenir du Ministère des Finances et de l'Administrateur de la Côte d'Ivoire à la BAD (en cours de signature)*

Banque Mondiale :

Le Groupe Banque Mondiale considère la forêt comme une ressource de choix dans la lutte contre la pauvreté, le renforcement de l'économie et la résilience aux changements climatiques.

En Côte d'Ivoire, la Banque Mondiale soutient la préservation de la forêt en participant à hauteur de 15 millions de USD au financement du Programme d'Investissement Forestier (PIF) visant à mettre en œuvre la stratégie REDD+ au sein de quatorze forêts classées du centre et du sud-ouest du pays et du parc national de Taï.

Point d'étape Banque Mondiale

- *Réunion avec le Directeur des Opérations*
- *Transmission d'une requête de financement portant sur 5 projets*

Agence Française de Développement (AFD) :

Acteur clé des problématiques de développement durable dans le monde et en Côte d'Ivoire, l'AFD se veut depuis 2017 une agence de développement compatible avec l'Accord de Paris, ce qui induit une promotion des activités contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique et à la protection de l'environnement ou de la biodiversité. A l'instar des fonds climatiques et environnementaux, l'AFD articule son action autour de trois axes : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation aux impacts du changement climatique et le soutien aux Etats et collectivités dans leur politique de développement bas-carbone.

L'AFD propose plusieurs instruments financiers pour soutenir son ambition : prêts, aides budgétaires, garanties, investissements en capital ou en dons et assistance technique.

En Côte d'Ivoire, l'AFD a mis en place le programme SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance) visant la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement en contribuant à l'approfondissement et à la consolidation du marché des financements verts à l'échelle nationale. Dans le secteur de la foresterie en Côte d'Ivoire, l'AFD est impliquée dans plusieurs actions comme l'inventaire du

couvert forestier et faunique. Ces interventions se font principalement dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

L'AFD assure notamment avec l'Agence de Coopération Allemande GIZ, le co-lead du sous-groupe de travail « Forêt et Environnement » comprenant plusieurs Partenaires Techniques et Financiers suivants : **UE, GIZ (Co-Chef de file), AFD (Co-Chef de file), BAD, Banque Mondiale/SFI, FAO, PNUD.**

Le Prestataire compte capitaliser sur l'existence de ce groupe de travail dont les membres pourront mutuellement échanger sur les requêtes de financement reçues et optimiser les discussions avec le MINEF.

Point d'étape AFD :

- *Réception en audience par le Ministre des Eaux et Forêts*
- *Transmission d'une requête de financement de projets*
- *Réunion avec la Chargée de mission Agriculture et Environnement*
- *Transmission des fiches projets*
- *Proposition d'Atelier de concertation avec les Partenaires financiers et techniques impliqués*
Atelier de concertation prévue au 6 février 2020

FAO

La Côte d'Ivoire est un pays point focal pour l'Initiative régionale de la FAO dénommée « Intensification durable de la production et le développement de la chaîne de valeur en Afrique ». Dans le domaine de l'agriculture, la FAO contribue à améliorer la productivité, la durabilité et la résilience des exploitations agrosylvopastorales et halieutiques, à travers la promotion d'une agriculture intelligente.

Par ailleurs, la grande implication de la FAO dans plusieurs programmes ou stratégies pays en Côte d'Ivoire (REDD+, PNIA 2, Loi d'orientation agricole, etc.), en fait un partenaire clé dans la stratégie de mobilisation du Prestataire.

Point d'étape FAO :

- *Rencontre avec le Représentant en Côte d'Ivoire*

II.3 Opérateurs et Investisseurs privés des Filières Bois et Agro-industrielles

Les acteurs du secteur privé sont actifs dans le domaine de l'exploitation du bois, des produits non ligneux ou dans celui de la transformation de la matière ligneuse ainsi que dans les activités agro-industrielles. Poursuivant des objectifs impératifs de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, ils sont de plus en plus sensibilisés à l'importance d'une exploitation durable de la forêt en participant à diverses initiatives en faveur du climat et de la préservation de la forêt. Leur implication dépend néanmoins de critères de rentabilité économique et financière que les projets financés doivent démontrer.

Dans le cadre de la Table Ronde, le Prestataire ciblera principalement les opérateurs privés signataires de l'Initiative Cacao Forêt, à savoir les exportateurs de cacao et les chocolatiers qui souhaitent inverser la tendance de déforestation induite par la cacaoculture. Approchés dans le cadre de PPPs ou des conventions de concessions assimilées, les acteurs du secteur privé joueront un rôle important dans la stratégie de mobilisation des ressources.

Point d'étape :

- *Plusieurs contacts individuels et collectifs ont été organisés avec le World Cocoa Foundation (WCF) dans le cadre du projet Initiative Cacao Forêts (ICF) à savoir : Cargill, Barry Callebaut, Olam, Mondelez*
- *Rencontre avec le secteur privé ivoirien : un teaser est en cours de préparation avec un mini business plan qui sera présenté au cours d'une réunion au cours du mois de janvier 2020.*

III. Implémentation de la stratégie de mobilisation des ressources

III.1 Assistance à la structuration et au montage de projet éligibles aux instruments financiers de la finance verte

a) Revue des projets d'investissements forestiers en cours en Côte d'Ivoire et leurs modalités de financements

Cette mission est en cours d'exécution en collaboration avec l'expert forestier désigné par le PNUD. Débutée à la suite de la réunion de prise de contact en fin novembre 2019, la mission de l'expert forestier n'aura permis de rencontrer au cours du mois de Décembre 2019 que quelques interlocuteurs ciblés. Cette situation est imputable au manque d'introductions et de sensibilisation préalables. Des dispositions en conséquence devront être prises par le MINEF sur les prochaines semaines afin de finaliser de manière diligente cette tâche.

Le Prestataire s'appuiera sur les conclusions de cette tâche pour ajuster la stratégie de mobilisation de ressources.

b) Assistance technique dans la structuration juridique technique et opérationnelle des projets issus de la SPREF

L'expert forestier a débuté les travaux de reformulation du portefeuille existant de la SPREF. A noter qu'à ce stade un premier package de 27 projets avait été élaboré, suivi d'une reformulation synthétique en 14 programmes structurants à la suite de travaux de la DEPE (sur la base des recommandations des bailleurs et PTFs contactés par le Prestataire au cours des premières prises de contact).

III.2 Réalisation de supports de transaction et approche des sources de financement

Le Prestataire a produit plusieurs livrables tant pour le Ministère des Eaux et Forêts et d'autres contractuels listés en Annexes du présent document. Ces livrables transmis ont permis de

recueillir des manifestations d'intérêts pour la SPREF de la part d'institutions de financement et de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers.

III.3 Communication institutionnelle et sensibilisation autour de la thématique de la forêt ivoirienne

Le Consultant a proposé et fait adopter l'opération « **1 jour, 1millions d'arbres** » et a organisé plusieurs interviews dans la presse au Ministre des Eaux et Forêts. Ceci dans le but de montrer à la communauté internationale que la Côte d'Ivoire a décidé de prendre en main les enjeux de déforestation et de préparer l'opinion à la Table Ronde.

III.4 Confirmation des contributions budgétaires nationales à la SPREF

Le bouclage des financements ne pourrait se réaliser sans la garantie d'une disponibilité des financements publics de la SPREF en raison des modalités de financement partielles des bailleurs (cofinancements). Par ailleurs, il est indispensable d'évaluer la soutenabilité des dettes souveraines induites par les engagements nationaux vis-à-vis de la SPREF.

A cet effet, le Prestataire a initié un cadre de rencontre avec les ministères concernés afin d'affiner de manière réaliste la structure de financement de la SPREF. Ainsi, les ministères suivants sont associés à la structuration des financements engageants la Côte d'Ivoire :

- Ministère de l'Economie et des Finances : rencontre introductive au cours du mois de septembre 2019, ayant permis de positionner ce ministère dans le processus des requêtes de financement et d'estimer les capacités d'endettement de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la politique forestière
- Ministère du Plan et du Développement : Inscription de la SPREF dans le cadre de la préparation du PND 2021/2023

ANNEXES

- Teaser Programme de Reboisement des Forêts Classées
- Teaser Programme de Reboisement des Forêts en Milieu Rural
- Teaser Projet d'Appui Semencier
- Teaser Projet 1 Ecole, 5 ha de Forêts
- Teaser Projets de Surveillance Aérienne des forêts
- Teaser Projet de Création de Sanctuaires Fauniques
- Teaser Création de Forêts Privées et Communautaires
- Teaser Indice de Gouvernance Forestière
- Teaser Etat des Lieux des Forêts Classées
- Concept Note Fonds Vert Climat (GCF) portant sur le portefeuille de projets de la SPREF
 - One-pagers ou fiches synthétiques (27) des projets de la SPREF
 - Teasers (27) des projets de la SPREF
 - Reformulation des One-pagers/fiches synthétiques en version 14 projets
 - Fiches signalétiques des 27 projets de la SPREF